



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 11 juin 2013

L'AUGMENTATION DES SALAIRES AU CŒUR DES GRÈVES ACTUELLES

Après la Star, Carrefour et la Cilam, ce sont les salariés de Renault et de la SHLMR qui sont entrés en lutte pour les salaires. Au mécontentement des travailleurs, les patrons opposent systématiquement les mêmes arguments : la crise et les mauvais résultats de leurs entreprises. Or il s'avère que leurs ventes et leurs bénéfices n'ont que très peu été impactés. Carrefour, la Cilam ou Renault continuent à faire des millions de bénéfices. Comment, eh bien en augmentant systématiquement leurs prix et en imposant bas salaires et temps partiels à leur personnel. Même la SHLMR réalise du profit alors qu'établissement public du logement elle n'est pas prévue pour cela.

Les actionnaires de ces entreprises continuent à se gaver, leurs dirigeants aussi tel le directeur de la SHLMR, François Moser qui, selon les syndicats de l'entreprise, vient de se faire attribuer une prime de 10 000 € alors qu'il refuse d'augmenter les salaires des ouvriers de l'organisme de 90 € !

Partout se pose le problème du pouvoir d'achat pour les travailleurs. En effet depuis des années, les salaires ont décroché par rapport au coût de la vie. Le SMIC aujourd'hui ne permet plus d'assurer nos dépenses quotidiennes de base.

Pourquoi alors ne pas se préparer à nouveau, comme en 2009, à une riposte de l'ensemble des travailleurs de l'île pour obtenir ce que notre syndicat met en avant depuis cette date : le SMIC à 1700 €, une augmentation de 200 € pour tous auquel il faudrait ajouter l'échelle mobile des salaires, des retraites et des minima sociaux ?



À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, LES PRÉSIDENTS CHANGENT, MAIS LE DISCOURS RESTE LE MÊME

Comme Minatchy, le nouveau président de la Chambre d'Agriculture, Jean Bernard Gonthier, n'a cessé de répéter que la situation financière de la chambre est difficile du fait de la baisse constante des financements publics (Etat, Europe).

Mais c'est aux salariés de l'organisme qu'il veut faire porter l'effort en continuant à ne pas remplacer les départs (depuis 2001, l'effectif de la chambre a baissé de 55 salariés, passant de 225 à 170 salariés), en limitant les augmentations de salaires à moins de 1 %.

L'objectif annoncé, c'est de ramener l'effectif à 80 salariés et dans leur discours ils agitent toujours la possibilité de licencier. D'année en année ce service public se dégrade... au bénéfice d'organismes privés, mais aussi parce que la direction de la chambre se refuse à réévaluer le montant des prestations facturées aux agriculteurs.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

OUVRIERS AGRICOLES : UNE MAIN D'ŒUVRE SUREXPLOITÉE ET MÉPRISÉE

À un mois de la campagne sucrière, la question de la main d'œuvre est à nouveau mise sur le tapis. Aujourd'hui, la Chambre d'Agriculture organise avec le Pôle Emploi un « carrefour de l'emploi », mais il s'agit seulement d'une politique d'affichage, car il est de notoriété publique que la majorité des coupeurs de canne ne sont toujours pas déclarés. Malgré cette situation inchangée, les autorités publiques n'ont pas l'air de vouloir prendre les mesures nécessaires pour la normalisation de la situation des ouvriers agricoles qui

sont encore de 3 à 4000 à travailler au noir à la Réunion et pour des salaires inférieurs au SMIC !

En effet les planteurs rechignent à déclarer leurs travailleurs parce que cette situation leur est profitable en jouant sur la crainte justifiée ou non de leurs ouvriers de perdre le bénéfice de leurs allocations sociales (RSA, CMU, etc.).

Alors oui les ouvriers agricoles ont droit eux aussi à un emploi pérenne et déclaré avec un salaire décent, mais encore une fois ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour l'imposer !



LE GOUVERNEMENT PRÉPARE UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RETRAITES

François Hollande a demandé à ses ministres de rester disponibles pendant les vacances d'été métropolitaines. Il a encore de grands projets sur lesquels il veut les faire travailler. L'un d'eux est celui des retraites.

Opportunément, il y a quelques semaines, le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) vient de publier une « étude » montrant que la caisse de retraites serait à nouveau déficitaire de 20 milliards à l'horizon 2030. Rebondissant sur cette information le gouvernement vient d'annoncer vouloir procéder à une nouvelle réforme des retraites d'ici à la fin de l'année. Il en a déjà annoncé les grandes lignes : report d'une année de l'âge de la retraite minimum (63 ans au lieu de 62, désindexation des retraites complémentaires du coût de la vie, calcul des retraites des fonctionnaires sur les 10 dernières années au lieu des 6 derniers mois).

Comme on peut le constater le gouvernement actuel agit dans le droit fil du précédent. Le déficit des caisses de retraites provient exclusivement de l'explosion du nombre des chômeurs, de la smicardisation des salariés en France, de la précarité des emplois. Toutes choses dont sont uniquement responsables les patrons. L'Etat aurait pourtant les moyens de les faire payer en cessant tous les cadeaux fiscaux dont il les gratifie et qui se chiffre par milliards.

Lâchement, lui et son gouvernement ont choisi de faire payer la note aux travailleurs !

Refusons tout net et préparons la riposte !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68